

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 10

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Mai 1961

## Instance

Une instance est un procès, et non un tribunal, ainsi qu'on le croit trop souvent : « Il sera jugé par les instances de son canton »...

Sens premier du mot : soin extrême, pressant (du latin *instans* : pressant). Sens second : sollicitation pressante. Demander avec instance. Sens troisième : nom de tout procès où il y a demande et défense : l'instance était pendante à tel tribunal ; former une instance ; l'instance est périmée ; instance par défaut (qui se poursuit quand le défendeur ne se présente pas) ; première instance : action devant le premier juge ; tribunal de seconde instance.

C'est à tort également qu'on utilise ce terme dans le sens d'autorité, d'administration, de service (De Gaulle : « les instances tumultueuses de l'O.N.U. »).

## « Dont... de... »

Exemples récents de génitif en cascade, ou à tiroirs :

« Liszt, dont on célèbre le 150e anniversaire de la naissance »...

« ...Tunis, dont nous vous prions d'excuser la mauvaise qualité de la transmission. » (Sottens, 8 mai.)

« Ce fâcheux emploi du génitif, contraire au génie de la langue, écrivait J. Bainville, est venu des prospectus. Il est entré dans les journaux. » Et à la radio.

## L'anglicisme du jour : « partition »

Il est beaucoup question de partager l'Algérie. Mais il serait sans doute trop simple, trop français, de dire : partage. Les agences, sous l'influence de l'anglais, disent : *partition*...

Drôle de musique !

## « Quarteron » de généraux ?

Qu'est-ce qu'un quarteron ?

1. Quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids ; quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte.

Terme de batteurs d'or : petit livre de 25 feuilles d'or.

Outil du papetier ou de l'épinglier.

2. Homme ou femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

## La langue du sport : « test-match » !

Le commentateur belge du match Hambourg-Barcelone, soigneusement imité par la correspondante de la TV romande, nous a bombardé de « test-match ».

Ils voulaient parler, les malheureux, de ce qu'on appelle chez nous un match d'appui, et en France une belle : la troisième partie qui départage deux concurrents à égalité.

## « Action »

L'action (du latin *agere*) est le fait d'agir, d'opérer.

C'est à tort que, sous l'influence de l'allemand *Aktion*, on désigne par ce mot toutes les campagnes de propagande, surtout dans le domaine de la bienfaisance : « L'action mimosa », l'« action en faveur des handicapés ».

Les termes appropriés sont, selon les cas, *campagne* ou *opération*.

## « Prétériter »

Chez nous, quand on estime qu'une classe sociale, ou une branche économique, n'ont pas leur dû, on les déclare « prétérités ».

Or, ce mot ne signifie rien, il n'existe pas, sinon dans le mauvais jargon romand. Il a sans doute été construit sur *prétérit*, dans le sens d'écarter comme une chose passée. Mais nous avons en français : défavoriser ; désavantager.

Ne jetez pas ce bulletin : classez-le. Un répertoire alphabétique sera publié chaque année.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique) ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).